



Accident mauvaise foi et temoignage de complaisance

Par arva

Bonjour,

Je me permet de vous faire part d'un accident dont j'ai été victime

Je roulais sur ma voie quand je vois au loin une voiture qui se stationne à cheval sur le trottoir côté droit (et donc qui dépasse sur les voies de circulation)

Quand j'arrive à sa hauteur elle était entrain de man?uvrer (pour à mon avis mieux se garer) et à braqué ses roues vers la gauche et à avancé

C'est là qu'elle m'a percuté à l'arrière de ma voiture.

Elle était de mauvaise foi totale et dit qu'elle était à l'arrêt et c'est moi qui me suis déporté vers la droite et que j'ai heuré son véhicule !!!

Le problème c'est que ce sont des gens connus du village et que à ce moment là des amis étaient non loin de là. Ils se sont donc portaient témoins en appuyant forcément la version de leur amie !!!

N'étant pas d'accord on n'a donc fait chacun un constat et personne ne l'a signé.
Pour info sur son constat à elle à coché "voiture en stationnement à l'arrêt"

Que pensez vous de la situation ?

Que faire ?

Comment puis je prouver ma bonne foi

D'avance merci pour votre aide